

Étant donné également que je demeure sur la rive nord du Saint-Laurent, j'ai eu l'occasion, au cours des dernières années, d'entendre des rapports de directeurs du projet-pilote du Bas-Saint-Laurent. Le ministre l'a dit cet après-midi et j'ai moi-même constaté au cours de ces entrevues à la télévision qu'on avait fait un relevé économique, non seulement des facteurs économiques, mais également des facteurs humains qui composaient les localités dans lesquelles s'appliquait le projet-pilote du Bas-Saint-Laurent.

Je suis convaincu que ce projet-pilote a rendu d'énormes services quant aux statistiques concernant les différents domaines: géographique, humain, social et économique.

Cependant, je déplore que le gouvernement n'ait pas organisé, dans les différentes régions du Canada, des projets-pilotes en plus grand nombre.

Il y a une région dans le Québec qu'on a appelée «région désignée», c'est-à-dire une région qui n'est pas industrialisée et où l'on rencontre énormément de pauvreté. Lorsqu'on parle de guerre à la pauvreté, je pense qu'on devrait d'abord jeter les yeux sur ces régions qui sont les moins favorisées au point de vue économique et social.

La région que je représente, monsieur l'Orateur, en est une qui souffre le plus au point de vue économique et social. Quand je parle de ma région, je parle de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, de cette région qui s'étend de Québec jusqu'à la Côte Nord.

Il n'y a pas énormément d'industries. Dans la région de Charlevoix et une partie de Beaupré, il y a seulement deux moulins à papier qui emploient environ 1,200 personnes. Évidemment, je ne parle pas ici des travailleurs en forêt qui alimentent ces moulins. Je parle des travailleurs qui sont embauchés dans ces moulins à papier. Il y a bien des industries secondaires de type familial, mais elles sont loin d'employer la main-d'œuvre abondante que nous avons, à l'heure actuelle, dans nos différents bureaux sélectifs de placement.

Je voudrais également dire que le degré de scolarité de nos travailleurs n'est pas très élevé et je pense que le ministre va comprendre que la région que je représente peut facilement se comparer à celle du Bas du fleuve ou de la rive Sud dont il a parlé cet après-midi.

Pour caractériser mes avancés, j'ai fait des relevés. En date du 31 mars 1965, nous avons, dans le comté de Charlevoix, 2,691 hommes et 217 femmes qui réclamaient des prestations d'assurance-chômage, soit un total de 2,908 personnes.

[L'hon. M. Asselin.]

D'après le recensement de 1961, Charlevoix comptait 8,273 travailleurs payés, dont 6,469 hommes et 1,804 femmes.

• (8.20 p.m.)

La population de travailleurs a peu varié depuis cette date. Ce qui nous donne un taux de chômage, au 31 mars 1965, de 37 p. 100 dans notre région. Si nous ajoutons à cela les assistés sociaux qui ne reçoivent pas de prestations, mais qui sont tout de même des chômeurs, je crois que le taux des chômeurs dépasserait facilement le pourcentage de 40 p. 100.

Dieu sait si notre région peut offrir aux spécialistes, à ceux qui veulent s'occuper du développement rural de notre région, des possibilités extraordinaires. Comme tous ceux qui ont visité, je pense, ma région, ils ont pu admirer nos montagnes, nos lacs, les endroits où l'on peut installer du camping. Également, nous avons des mines à Saint-Urbain, qui demeurent inexploitées faute de capitaux. Également, nous avons des exploitations forestières qui demeurent inexploitées parce que nous n'avons pas les capitaux pour les faire valoir.

Et c'est pour cela qu'il nous manque chez nous des industries secondaires qui pourraient, d'une façon toute spéciale, aider ces populations, cette vaillante population qui demande seulement une chose, celle d'avoir les moyens de gagner sa vie.

Nous avons évidemment, dans nos régions, des Conseils d'orientation économique. Nous avons le Conseil du tourisme qui s'occupe, comme vous le savez, du développement de l'industrie touristique chez nous. Et chez nous, pendant six mois de l'année une grande partie de la population vit du tourisme. Mais l'industrie touristique chez nous n'est développée, je dirais, qu'à 20 p. 100.

Évidemment, comme je le disais au Conseil d'orientation économique, nos Chambres de commerce et nos conseils qui s'occupent du tourisme essaient de faire quelque chose pour développer chez nous cette industrie essentielle à notre population, parce que nous avons un des plus beaux coins de la province au point de vue industrie touristique.

Même dernièrement, je demandais à ce Conseil du tourisme qu'elles étaient les subventions qu'il recevait des gouvernements supérieurs pour tâcher d'activer cette industrie touristique chez nous. On a répondu que l'an passé le gouvernement provincial avait donné à cet organisme de \$2,000 à \$3,000 seulement, et pourquoi, monsieur l'Orateur, pour faire la publicité afin de tâcher d'attirer chez nous des gens en plus grand nombre pour tenter de développer, comme je le disais tout à l'heure, une industrie chez nous qui